

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Parcoursup-2019-une-deuxieme-annee-moins-chaotique>



école & société

Parcoursup 2019 : une deuxième année moins chaotique

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

À l'issue du tour principal de Parcoursup de cette année, fermé le 19 juillet, 59 000 candidats restaient sans affectation soit 11 %. À la même date, en 2018, ils étaient 17 % à être sans réponse.

La deuxième session a de toute évidence été plus fluide. En particulier, les classes des formations sélectives (STS, CPGE...) se sont remplies plus rapidement. On peut penser que les ajustements (calendrier raccourci, délai de réponse resserré...) ont donc été efficaces. Il faut dire que le fonctionnement découvert en 2018 par les enseignants de lycée et du supérieur dans la précipitation, était, de fait, mieux connu cette année, ce qui a sans aucun doute contribué à cette amélioration.

Ceci dit les indicateurs retenus cette année par le ministère ne sont pas les mêmes que ceux de l'année dernière. Par exemple, on a distingué cette année les 110 000 candidats rangés dans la catégorie « reprise d'études » qui, l'an dernier, figuraient dans les pourcentages globaux, sans distinction. Les comparaisons sont donc difficiles à faire. Il est temps que l'observation objective et transparente de l'affectation des bacheliers dans le supérieur se stabilise. Par ailleurs, les établissements de l'enseignement supérieur n'ont pas tous publié leurs attendus et le classement des candidats est encore souvent opaque. La confiance dans le système gagnerait grandement à ce que la transparence soit totale sur ce sujet.

Les candidats recalés ont maintenant jusqu'au 14 septembre pour formuler de nouveaux vœux. D'après le ministère, il reste 92 000 places disponibles. Rencontreront-elles les vœux des candidats ? On peut le souhaiter mais il est illusoire de penser que l'offre de formation dans un secteur géographique donné (région ou académie) corresponde exactement à la demande des lycéens. L'ouverture de places sans limite dans des formations en tension n'est ni possible, ni sans doute souhaitable.

Dans tous les cas, des commissions d'accès à l'enseignement supérieur sont en place dans chaque académie sous la responsabilité des recteurs depuis le 6 juillet. Elles sont chargées d'accompagner les candidats dans leur recherche de débouchés. Ne doutons pas que les personnels impliqués (PsyEN EDO entre autres) mettent tout en oeuvre pour que chaque bachelier trouve les études post bac qui lui permettent de s'épanouir et, *in fine*, trouve un débouché professionnel porteur qui lui convienne.